



Boulogne-Billancourt, le 13 juillet 2015

COMMUNIQUE
Résultat de l'option pour le paiement du dividende 2014 en actions

Pour mémoire, l'Assemblée Générale des actionnaires de Carrefour réunie le 11 juin 2015 a décidé de proposer aux actionnaires une option de paiement du dividende 2014 en actions.

Le prix d'émission de ces actions nouvelles a été fixé à 28,77 euros, correspondant à 95% de la moyenne des premiers cours cotés sur le marché réglementé d'Euronext Paris lors des vingt séances de bourse précédant le jour de ladite Assemblée Générale diminuée du montant net du dividende de 0,68 euro par action et arrondi au centime d'euro supérieur.

La période d'option était ouverte du 17 juin au 7 juillet 2015 inclus. A la clôture de cette période, les actionnaires ayant choisi le paiement du dividende 2014 en actions ont représenté 20,69% des actions de Carrefour.

Pour les besoins du paiement du dividende en actions, 3 556 885 actions nouvelles seront émises, représentant 0,48% du capital et 0,43% des droits de vote de Carrefour, sur la base du capital et des droits de vote au 30 juin 2015. Le règlement livraison des actions et leur admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris interviendront à compter du 17 juillet 2015. Ces actions porteront jouissance au 1er janvier 2015 et seront entièrement assimilées aux actions déjà admises.

Le dividende global en numéraire à verser aux actionnaires n'ayant pas retenu l'option du paiement en actions s'élève à 394 M€ et sera versé le 17 juillet 2015.